

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 09 DECEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice 29
- présents 24
- votant par procuration 5
- absent 0
- total des votants 29

xxx

Compte rendu de la séance affiché le 10 décembre 2021.

xxx

L'an deux mille vingt et un, le jeudi neuf décembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le trente novembre, s'est assemblé en session ordinaire dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Christine DÉCHAMPS, Maire.

Conformément aux dispositions dérogatoires mises en œuvre dans le cadre de la lutte contre la COVID 19 et rétablies jusqu'au 31 juillet 2022 par la loi Vigilance sanitaire n°2021-1465 du 10 novembre 2021, la séance s'est déroulée sans que le public ne soit autorisé à y assister. Le caractère public de la réunion a toutefois été assuré puisque les débats étaient accessibles au public, en direct, via le compte Facebook de la commune.

Par ailleurs, à titre dérogatoire, le Conseil Municipal pouvait valablement délibérer avec un tiers (et non la moitié) de ses membres en exercice présents et chaque élu pouvait disposer de deux procurations.

Étaient présents :

Mme Christine DÉCHAMPS, Maire,

M. Kamel BELGHACHEM, Mme Emmanuelle PATIN, M. Yves GIMAY, M. Franck LEMAÎTRE, Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Pascal SZALEK, Mme Evelynne BAILLEUL (élue 8^{ème} Adjointe en début de séance), Adjoints,

Mme Chantal BEAUDOIN, Mme Brigitte POLLET, Mme Nathalie CASTEL, M. Sébastien MORO, M. Junior MOUDJIH A FIONG, M. Tarek HAMMAN, M. Damien AUBÉ, M. Omar BELGHACHEM, M. Johan GONZALEZ, M. Philippe LEROUX, Mme Arlette LECACHEUR, M. Patrick WALCZAK, Mme Sylvie DE MILLIANO, M. Patrick CIBOIS, M. Jean-Yves GOGNET, M. Thierry GIMAY, Conseillers Municipaux.

Excusés :

Mme Marie-Hélène LONGO	qui donne pouvoir à	Mme Christine DÉCHAMPS
Mme Michelle DAJON	qui donne pouvoir à	Mme Brigitte POLLET
M. Fabrice LÉPAREUX	qui donne pouvoir à	M. Pascal SZALEK
Mme Marianne DUHAMEL	qui donne pouvoir à	Mme Fabienne MANDEVILLE
Mme Angélique DUVAL	qui donne pouvoir à	M. Patrick CIBOIS

Absent :

//

formant la majorité des membres en exercice.

M. Tarek HAMMAN a été nommé secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

Délibération n°: D.79/12.21

Objet : **Modification de la composition des commissions permanentes :**

- Urbanisme, logement, travaux, développement durable,
- Enfance, scolarité, jeunesse,
- Finances, affaires économiques, développement numérique et informatique,
- Affaires sociales, santé et solidarités,
- Action culturelle, événementiel et mise en valeur du patrimoine historique,
- Démocratie participative et liens intergénérationnels.

Délibération n°: D.79/12.21

Objet : **Modification de la composition des commissions permanentes :**

- **Urbanisme, logement, travaux, développement durable,**
- **Enfance, scolarité, jeunesse,**
- **Finances, affaires économiques, développement numérique et informatique,**
- **Affaires sociales, santé et solidarités,**
- **Action culturelle, évènementiel et mise en valeur du patrimoine historique,**
- **Démocratie participative et liens intergénérationnels.**

Madame le Maire précise que par suite de la démission de Madame Virginie RUFFIN MICHEL de ses fonctions d'Adjointe au Maire et de Conseillère Municipale, il convient de procéder à son remplacement au sein des commissions municipales permanentes où elle siégeait, à savoir :

- la commission Urbanisme, logement, travaux, développement durable,
- la commission Enfance, scolarité, jeunesse,
- la commission Finances, affaires économiques, développement numérique et informatique,
- la commission Affaires sociales, santé et solidarités,
- la commission Action culturelle, évènementiel et mise en valeur du patrimoine historique,
- la commission Démocratie participative et liens intergénérationnels.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-21, L2121-22 et L2121-29,

Vu le règlement intérieur du Conseil Municipal adopté par délibération n° D.82/09.20 du 17 septembre 2020 et notamment son article 16 relatif aux commissions municipales,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° D.34/06.20 du 25 juin 2020 décidant la création de sept commissions municipales permanentes et désignant les membres desdites commissions,

Vu les délibérations du Conseil Municipal n° D.102/12.20 du 10 décembre 2020 et n°D.01/02.21 du 18 février 2021 modifiant la composition de certaines commissions municipales,

Considérant que toute modification apportée à la composition des commissions municipales permanentes impose le vote d'une nouvelle délibération,

Considérant que le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations, sauf dispositions législatives ou réglementaires prévoyant expressément ce mode de scrutin (*article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales*),

Délibération n°: D.79/12.21

Objet : **Modification de la composition des commissions permanentes :**

- Urbanisme, logement, travaux, développement durable,
- Enfance, scolarité, jeunesse,
- Finances, affaires économiques, développement numérique et informatique,
- Affaires sociales, santé et solidarités,
- Action culturelle, évènementiel et mise en valeur du patrimoine historique,
- Démocratie participative et liens intergénérationnels.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de ne pas procéder au scrutin secret aux présentes désignations, conformément aux dispositions de l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- de désigner :
 - ⇒ au sein de la commission « Urbanisme, logement, travaux, développement durable »,
 - M. Thierry GIMAY
(au 6^{ème} rang, en remplacement de Mme Virginie RUFFIN MICHEL)
 - ⇒ au sein de la commission Enfance, scolarité, jeunesse
 - M. Thierry GIMAY
(au 3^{ème} rang, en remplacement de Mme Virginie RUFFIN MICHEL)
 - ⇒ au sein de la commission Finances, affaires économiques, développement numérique et informatique
 - Mme Evelyne BAILLEUL
(au 7^{ème} rang, en remplacement de Mme Virginie RUFFIN MICHEL)
 - ⇒ au sein de la commission Affaires sociales, santé et solidarités
 - M. Thierry GIMAY
(au 3^{ème} rang, en remplacement de Mme Virginie RUFFIN MICHEL)
 - ⇒ au sein de la commission Action culturelle, évènementiel et mise en valeur du patrimoine historique
 - M. Thierry GIMAY
(au 3^{ème} rang, en remplacement de Mme Virginie RUFFIN MICHEL)
 - ⇒ au sein de la commission Démocratie participative et liens intergénérationnels
 - Mme Evelyne BAILLEUL
(au 1^{er} rang, en remplacement de Mme Virginie RUFFIN MICHEL)

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Et ont les membres présents signé au registre après lecture.

Pour extrait certifié conforme,
le Maire de Lillebonne,



(Signature)

Délibération n°: D.79/12.21**Objet :****Modification de la composition des commissions permanentes :**

- Urbanisme, logement, travaux, développement durable,
- Enfance, scolarité, jeunesse,
- Finances, affaires économiques, développement numérique et informatique,
- Affaires sociales, santé et solidarités,
- Action culturelle, évènementiel et mise en valeur du patrimoine historique,
- Démocratie participative et liens intergénérationnels.

Suite à ces modifications, les commissions municipales, objets de la présente délibération, se trouvent constituées comme suit :

Commission Urbanisme, logement, travaux, développement durable	Commission Enfance, scolarité, jeunesse	Commission Finances, Affaires économiques, Développement numérique et informatique
Le Maire, président de droit + 14 membres (<i>dont 3 de l'opposition</i>)	Le Maire, président de droit + 13 membres (<i>dont 3 de l'opposition</i>)	Le Maire, président de droit + 11 membres (<i>dont 2 de l'opposition</i>)
1. M. Yves GIMAY 2. M. Pascal SZALEK 3. M. Damien AUBÉ 4. M. Kamel BELGHACHEM 5. Mme Fabienne MANDEVILLE 6. M. Thierry GIMAY 7. Mme Chantal BEAUDOIN 8. M. Sébastien MORO 9. Mme Nathalie CASTEL 10. Mme Michelle DAJON 11. M. Omar BELGHACHEM 12. M. Philippe LEROUX 13. M. Patrick WALCZAK 14. M. Patrick CIBOIS	1. Mme Emmanuelle PATIN 2. Mme Fabienne MANDEVILLE 3. M. Thierry GIMAY 4. Mme Marie-Hélène LONGO 5. M. Fabrice LEPAREUX 6. M. Johan GONZALEZ 7. Mme Nathalie CASTEL 8. Mme Brigitte POLLET 9. M. Kamel BELGHACHEM 10. Mme Evelyne BAILLEUL 11. Mme Sylvie DE MILLIANO 12. Mme Angélique DUVAL 13. Mme Arlette LECACHEUR	1. M. Kamel BELGHACHEM 2. M. Omar BELGHACHEM 3. M. Pascal SZALEK 4. M. Yves GIMAY 5. Mme Emmanuelle PATIN 6. Mme Fabienne MANDEVILLE 7. Mme Evelyne BAILLEUL 8. Mme Marie-Hélène LONGO 9. M. Franck LEMAÎTRE 10. M. Patrick CIBOIS 11. Mme Arlette LECACHEUR
Commission Affaires sociales, santé et solidarités	Commission Action culturelle, évènementiel et mise en valeur du patrimoine historique	Commission Démocratie participative et liens intergénérationnels
Le Maire, président de droit + 10 membres (<i>dont 2 de l'opposition</i>)	Le Maire, président de droit + 10 membres (<i>dont 2 de l'opposition</i>)	Le Maire, président de droit + 11 membres (<i>dont 2 de l'opposition</i>)
1. Mme Fabienne MANDEVILLE 2. M. Kamel BELGHACHEM 3. M. Thierry GIMAY 4. Mme Michelle DAJON 5. Mme Marianne DUHAMEL 6. Mme Evelyne BAILLEUL 7. Mme Brigitte POLLET 8. Mme Chantal BEAUDOIN 9. M. Patrick CIBOIS 10. Mme Angélique DUVAL	1. Mme Marie-Hélène LONGO 2. M. Pascal SZALEK 3. M. Thierry GIMAY 4. Mme Marianne DUHAMEL 5. Mme Michelle DAJON 6. M. Johan GONZALEZ 7. M. Fabrice LEPAREUX 8. M. Tarek HAMMAN 9. M. Jean-Yves GOGNET 10. M. Philippe LEROUX	1. Mme Evelyne BAILLEUL 2. M. Omar BELGHACHEM 3. M. Kamel BELGHACHEM 4. Mme Fabienne MANDEVILLE 5. M. Junior MOUDJIH A FIONG 6. Mme Marianne DUHAMEL 7. M. Sébastien MORO 8. Mme Chantal BEAUDOIN 9. Mme Brigitte POLLET 10. Mme Sylvie DE MILLIANO 11. M. Jean-Yves GOGNET

